

Règlement Biathlon du Perche du 31 mai 2026

Généralités :

L'organisation se réserve le droit de modifier ce règlement pour le bon déroulement de l'épreuve. Nous informerons les personnes déjà inscrites de tout changement majeur par mail. Courses à pied en autosuffisance, ouvertes aux licenciés ou non. Toute participation aux courses vaut acceptation totale du présent règlement, les parcours s'effectuent sur la base de loisirs de la Borde à Margon - Arcisses.

Inscriptions :

Course par équipe de 2, départ 9h

Relai par équipe de 2 : Mixte, Femme ou Homme né(es) en 2012 et avant : premier équipier 2 X 800m de course à pied – 2 tirs couchés de 5 cibles, 50m de pénalité par cible manquée, second équipier 2 X 800m de course à pied – 2 tirs couchés de 5 cibles, 50m de pénalité par cible manquée, dernier tour de 800m les 2 équipiers ensemble. Inscription 20€ par équipe hors frais de plateforme avant le 1 mai (+ 5 € à partir du 1 mai) Limité à 20 équipes

Courses « individuel » 2 séries de 20 personnes : la première, départ 10h, la seconde départ 10h30.

(Possibilité de séries supplémentaires suivant le nombre d'inscrits)

Course "individuel" mixte, né(es) en 2012 et avant - 5 x 800m de course à pied – 4 tirs couchés de 5 cibles, 50m de pénalité par cible manquée. Inscription 20€ hors frais de plateforme avant le 1 mai (+ 5 € à partir du 1 mai). Limité aux 40 premiers inscrits. Possibilité de créer des séries supplémentaires si forte demande.

Courses « découvertes » départ 11h30

Jeunes nés entre 2013– 2017 : 3 x 400m - 2 tirs couchés de 5 cibles, 50m de pénalité par cible manquée - inscription 10€ hors frais de plateforme avant le 1 mai (+ 5 € à partir du 1 mai).

Pour participer au Biathlon du Perche, les majeurs devront fournir un Parcours de Prévention Santé (datant de moins de 3 mois au jour de la course) ou une licence FFA 2025-2026 ou une licence Ufolep 2025-2026. Lien pour réaliser un PPS : <https://pps.athle.fr/> • Les mineurs (uniquement pour les courses « individuel et par équipe » devront fournir le questionnaire de santé complété et une autorisation parentale. Si dans le questionnaire de santé figure un « non » il faudra un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition. Pour les mineurs participants aux courses découvertes seul l'autorisation parentale est demandée.

ATTENTION : Pour valider votre inscription, vous devez nous faire parvenir vos documents ci-dessus en les insérant lors de votre inscription sur notre plateforme. Annulation par le coureur : AUCUN REMBOURSEMENT ne sera effectué.

Annulation de l'épreuve : L'organisateur se réserve le droit d'annuler sa manifestation dans la mesure où il serait dans l'impossibilité de pouvoir remplir ses obligations, du fait d'événements imprévisibles, irrésistibles et extérieurs à sa volonté (force majeure). Dans ces conditions particulières, le participant sera informé immédiatement par l'organisateur de l'impossibilité qui lui est faite d'organiser son événement. Il sera alors procédé, dès que possible, au remboursement d'une partie du montant global que le participant aura payé pour participer à l'événement, à hauteur de 75% minimum. Les sommes retenues correspondent aux frais et commissions à la charge de l'organisateur, générés par l'organisation de la manifestation avant l'apparition de la force majeure, dans la limite de 25% de la dépense enregistrée pour chaque participant. Mise hors course : Les organisateurs se réservent le droit de mettre hors course tout concurrent ayant un comportement contraire à l'éthique sportive ou de nature à porter préjudice soit aux autres coureurs, soit aux organisateurs.

Abandon : En cas d'abandon, le coureur doit signaler au plus proche point de contrôle son retrait de la course en restituant son dossard.

Ravitaillement offert à tous les participants en fin de course en restituant son dossard.

L'organisateur est couvert par une responsabilité civile, les licenciés sportifs sont couverts individuellement par leur licence. Il incombe aux non licenciés de souscrire une "individuelle accident" auprès d'une compagnie d'assurance.

Pour la course par équipe, seront récompensées la première équipe masculine, féminine et mixte. Tous les concurrents recevront un lot, lors de la restitution du dossard.

Pour les courses « individuel » Récompense pour tous à la restitution du dossard. Récompenses aux 3 meilleurs temps femmes des 2 séries, aux 3 meilleurs temps hommes des 2 séries.

Pour les catégories jeunes, pas de classements, tous les participants recevront une récompense.

Droits à l'image et CNIL : L'organisateur se réserve le droit d'utiliser toutes les images ou photographies prises lors de l'épreuve, ainsi que les noms des concurrents, à des fins de promotion de cette manifestation. CNIL : Les informations que vous nous communiquez sont nécessaires pour votre participation à l'épreuve. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. Inscriptions en ligne sur : <https://inscriptions.ufolep.org/biathlonduperche2026/>

Le retrait des dossards

A partir de 8h pour tous

Pour la course par équipe. Possibilité de découvrir le matériel et le tir laser de 8h30 à 8h55

Pour la course « individuel. (Pour les 2 séries) Possibilité de découvrir le matériel et le tir laser de 9h30 à 9h55

Pour les courses jeunes. Possibilité de découvrir le matériel et le tir laser de 11h à 11h25

Epreuve par équipe

Limité à 20 équipes : départ groupé des premiers relayeurs de chaque équipe. Ils devront effectuer : 2 tours de 800 m en course à pied avec 2 tirs couchés (2x5 cibles). Pour chaque séance de tir, chaque cible manquée, les concurrents doivent courir un tour de pénalité sur un anneau de 50m immédiatement après avoir tiré. A la fin de son second tir (+ ses tours de pénalités) il passera le relai au second équipier qui devra effectuer : 2 tours de 800 m en course à pied avec 2 tirs couchés (2x5 cibles). Pour chaque séance de tir, chaque cible manquée, les concurrents doivent courir un tour de pénalité sur un anneau de 50m immédiatement après avoir tiré. A la fin de son second tir (+ ses tours de pénalités) il récupèrera son équipier pour effectuer le dernier tour de 800m avant de franchir l'arrivée ensemble. Temps pris sur l'arrivée du dernier équipier à franchir la ligne.

Tout abandon doit être signalé à un bénévole, merci de lui laisser votre dossard.

Epreuve INDIVIDUEL

Limité aux 40 premiers inscrits. 2 séries de 20. Possibilité de créer des séries supplémentaires si forte demande.

Départ première série à 10h, départ 2^{ème} série 10h30. Chaque concurrent sera chronométré. Chacun devra faire 5 tours de 800m avec 4 tirs couchés (4 x 5 cibles). Pour chaque cible manquée, les concurrents doivent courir un tour de pénalité sur un anneau de 50m immédiatement après la séance de tir. Le temps sera pris à la fin du 5^{ème} tour de course.

Tout abandon doit être signalé à un bénévole, merci de lui laisser votre dossard.

Epreuve jeune 2013- 2017

Départ groupé à 11h30. Course à pied de 3x400m et 2 séances de tir couchés (4 x 5 cibles). Pour chaque cible manquée, les concurrents doivent courir un tour de pénalité sur un anneau de 50m immédiatement après la séquence de tir.